



Premier Degré

# Vade-Mecum

Ce Vade-Mecum appartient à :

Prénom : ...

Nom : ...

Classe : ...

## Table des Matières.

1.	L'ÉCOLE	3
2.	SERVICES ET ENGAGEMENTS	5
3.	L'ACTIVITÉ DE L'ÉTUDIANT	8
4.	LE TEMPS DE MIDI	9
5.	LES ÉTUDES	10
6.	TES INSTRUMENTS DE TRAVAIL	11
7.	LES CONTRÔLES ET LES EXAMENS	14
8.	LA RÉUSSITE DU DEGRÉ	14
9.	LA PLACE DES PARENTS	15
10.	LE CODE DE VIE	17
11.	LES SANCTIONS	19

### **Tu vas entrer en 1<sup>re</sup> secondaire**

En passant de l'école fondamentale à l'école secondaire, tu franchis un pas important dans ta vie. Tout ou presque est nouveau : l'entourage, l'horaire, les habitudes, certaines matières, l'organisation du travail ...

Pour que tu t'y retrouves à ton entrée dans la section secondaire de l'Institut, pour que tu saches ce qu'on attend de toi et pour que tu prennes en mains ton avenir scolaire, voici ce vade-mecum.

### **Un vade-mecum...**

Ces mots latins, qui signifient "*viens avec moi*", désignent actuellement un guide, un aide-mémoire. Tout ce que tu y trouveras est énuméré dans la table des matières. Avec l'aide de ton titulaire, tu pourras l'enrichir de notes complémentaires dans les espaces laissés libres. Mais prends d'abord le temps de le lire en entier et surtout consulte-le souvent : ce n'est qu'ainsi qu'il deviendra vraiment **ton** guide.



# 1. L'école

## 1.1 L'organisation

Plusieurs équipes assurent le bon fonctionnement de notre école. Le tableau ci-dessous te montre la répartition des tâches dans la vie quotidienne.

<b>Direction</b> : Monsieur R. Rosi	<b>Direction adjointe</b> : Monsieur J. Payet
<b>Enseignement</b> Les professeurs  Parmi eux, ton <b>titulaire</b> : et les <b>professeurs</b> de ta classe : <ul style="list-style-type: none"><li>• éducation physique :</li><li>• français :</li><li>• sciences humaines :</li><li>• religion :</li><li>• mathématique :</li><li>• néerlandais :</li><li>• sciences :</li><li>• éducation artistique :</li><li>• éducation par la technologie :</li><li>• latin :</li><li>• activités (en 2<sup>e</sup>) :</li></ul>	<b>Education</b> Les <b>éducateurs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Monsieur J. Lambillon</li><li>• Monsieur M. Nouyrigat</li><li>• Monsieur S. Truyens</li><li>• Monsieur G. Van Damme</li><li>• Madame F. Evrard</li><li>• Madame Lafontaine</li></ul>

### Services

<b>Accueil</b>	Mesdames C. Demeyer, C. Lafontaine et G. Mayonga
<b>Secrétariat de Direction</b>	Madame F. Darhmouch
<b>Économat</b>	Madame G. Godard
<b>Bibliothèque</b>	Madame L. Cardenas
<b>Multimédia</b>	Monsieur Guy Van Damme
<b>Comptabilité</b>	Madame M. Nuttin
<b>Facturation</b>	Monsieur Van Wel
<b>Conciergerie</b>	Madame G. Mayonga
<b>Activités parascolaires</b>	Monsieur M. Hovine
<b>PMS</b>	Madame S. Vanderslaghmolen et Monsieur J.P. Hittelet

Tu trouveras plus loin d'autres informations sur certains de ces services.

Dès maintenant, sache que, si tu en as besoin et que tu nous le demandes, nous sommes là pour t'aider. Si tu te trouves en difficulté, adresse-toi :

- à ton titulaire pour tout ce qui est de la vie de la classe ;
- à chaque professeur pour ce qui concerne son cours ;
- à ton éducateur pour toute la vie hors classe et pour les formalités administratives ;
- au sous-directeur pour un problème que tu n'aurais pas pu résoudre dans un premier temps ;
- à tout adulte présent, en cas de difficulté imprévue.

## 1.2 Les locaux

Si tu n'es pas encore familier des locaux, tu auras l'occasion d'y prendre des repères, avec ton titulaire et toute ta classe. Un plan sera affiché à chaque palier.

Toutes les classes de 1<sup>re</sup> sont regroupées à l'étage *Marie Curie* « +2 ». Au même étage, se trouve le bureau de l'éducateur des 1<sup>res</sup>.

Les classes de 2<sup>e</sup> sont regroupées à l'étage « +3 » de *Marie Curie*, ainsi que les bureaux de la direction adjointe et de l'éducateur des 2<sup>e</sup>.

L'école, ton école, n'est pas un lieu public. Tout le monde n'y entre pas : ce n'est pas un hall de gare, mais un lieu de vie dans lequel tu vas vivre cinq jours par semaine, probablement durant six ans.

À la maison, tu tiens sans doute beaucoup à ton espace, à ta chambre, avec sa décoration et les objets auxquels tu es attaché. Tu partages aussi les espaces communs avec les membres de ta famille. Et sans doute un adulte ou un aîné veille-t-il à ce que chacun retrouve un espace accueillant et propre. Mais à l'école, si tu quittes un lieu en désordre le soir, le matin, tu le retrouveras tel que tu l'as laissé : le tableau sale, des papiers par terre, des taches d'encre sur les tables, du chewing-gum collé à la chaise, des graffitis sur les murs, du papier de toilette à côté des waters, des restes de repas derrière le radiateur...

Tu fais sans doute la grimace en lisant ce dernier paragraphe. C'est à toi de décider qu'il en soit autrement. Ceci vaut d'abord pour ta classe, où tu passes la plus grande partie de la semaine. Par équipes, vous serez responsables de l'ordre et du nettoyage de votre local de classe. Mais que ça ne t'empêche pas d'être responsable de l'ordre et de la propreté de ta place et de ses abords immédiats ! De même, pense à tous les locaux où tu passes plus ou moins régulièrement : salle d'étude, local de technologie, de dessin, salle de gym ou de sport, vestiaire, toilettes, etc. Là aussi, tu es responsable pour ta part de l'ordre et de la propreté. Sinon, tous les désagréments sont pour ceux qui vont t'y suivre. Or, quand tu es toi-même victime de l'insouciance des autres, ne trouves-tu pas cela particulièrement désagréable, et même injuste ?

Plusieurs personnes sont engagées par l'école pour assurer l'entretien et le nettoyage des locaux. Mais ces personnes assurent un entretien général ! Ils ne ramasseront donc pas les papiers, mouchoirs, berlingots que tu laisserais traîner. Ils n'interviennent que pour nettoyer à l'eau et au détergent que lorsque les locaux ont été débarrassés des déchets individuels.

Ensemble, soyons attentifs au cadre dans lequel nous vivons. Ce cadre contribue à l'ambiance dans laquelle nous passons notre journée. Mettons le maximum de bien-être de notre côté !



### 1.3 L'horaire

Les heures de cours sont en réalité des périodes de 50 minutes, réparties de la façon suivante :

8 h 20	1 <sup>re</sup> période
9 h 10	2 <sup>e</sup> période
10 h 00	3 <sup>e</sup> période
10 h 50	Récréation
11 h 10	4 <sup>e</sup> période
12 h 00	5 <sup>e</sup> période. Celle-ci n'est pas toujours une période de cours ; c'est parfois une période de temps libre
12 h 50	Période de table et récréation
13 h 40	6 <sup>e</sup> période
14 h 30	7 <sup>e</sup> période
15 h 20	8 <sup>e</sup> période (s'il y a lieu). Cette période n'est pas inscrite tous les jours à l'horaire.

Tu notes l'horaire précis de chaque jour de la semaine dans ton journal de classe.

Tu entres à l'école en début de journée et tu en sors en fin de journée par la grille (rue Theunis).

Le matin, la grille est ouverte dès 7h45, elle est fermée au moment de la sonnerie. Veille à arriver à temps !

Si tu quittes l'école ou si tu y entres sur le temps de midi, après l'étude ou à une heure inhabituelle, le passage se fait par l'Accueil. Tu ne peux sortir qu'avec l'autorisation des éducateurs présents ou de la personne responsable de l'Accueil. Ils contrôleront ta carte de sortie ou ton autorisation exceptionnelle.

### 1.4 Le calendrier

Tu trouves un calendrier détaillé de toutes les activités dans l'école sur le site internet de l'école [www.saintdominique.be](http://www.saintdominique.be) et dans les *ECHOS*, publiés chaque période. Consulte soigneusement chaque numéro des *Echos*, note dans ton journal de classe les dates à retenir et **montre-le à tes parents**.

## 2 Services et engagements

D'une part, tu trouveras dans l'école, bien des lieux te proposant des services et de l'aide. Nous te présentons brièvement ici la bibliothèque, le multimédia et le PMS, ainsi que le fonds d'entraide.

### 2.1 Bibliothèque

Ta carte d'étudiant sera également ta carte d'accès à la Bibliothèque. Ouverte à tous les élèves de la section secondaire, elle est là pour répondre à tes besoins. Tu peux y consulter plus de 15 000 ouvrages (romans, livres de toutes disciplines, dictionnaires, encyclopédies ...) et faire des recherches sur Internet ou dans des CD-ROMs. La Bibliothèque met également à ta disposition une trentaine de revues auxquelles elle est abonnée.

Le professeur responsable, aidé de collaborateurs extérieurs et d'élèves, tous bénévoles, sont là pour t'aider. Dans chaque classe, un élève se propose comme délégué-bibliothèque.

Tu travailles ou tu lis à la Bibliothèque dans le calme et le silence. Tu prends soin des ouvrages qui te sont prêtés et tu les rapportes dans les délais prévus. Les conditions de prêt te seront expliquées à la Bibliothèque même.

## 2.2 Multimédia

Située à proximité de la bibliothèque, la double salle Multimédia te donne accès aux nouvelles technologies de la communication. Les conditions d'accès te seront indiquées directement par les responsables. Comme vous êtes nombreux à demander l'accès aux ordinateurs, et puisque nous sommes dans une école, priorité sera donnée aux activités en lien avec le domaine scolaire ou éducatif ! Pas d'accès aux réseaux sociaux !

Attention aux consignes spéciales à propos de l'usage d'internet. N'oublie pas de lire la note à ce propos dans le règlement d'ordre intérieur.

Tu n'es pas autorisé à y réaliser des impressions de documents. Si c'est vraiment nécessaire, adresse-toi au responsable ou à ton professeur.

## 2.3 PMS

Le Centre Psycho-Médico-Social travaille en collaboration avec l'école.

Tu peux rencontrer dans l'école Madame Vanderslaghmolen et Monsieur Hittélet, qui assurent régulièrement une permanence. Leur horaire sera communiqué en début d'année. Une infirmière peut également intervenir à la demande.

Pour demander un rendez-vous, tu peux déposer un billet dans la boîte aux lettres réservée à cet effet au 3<sup>e</sup> étage à côté de leur bureau. Tes parents ou toi, vous pouvez également vous adresser au Centre, au Clos Chapelle aux Champs ☎ 02 764 30 48.

Le PMS peut par exemple t'offrir un lieu d'écoute et de parole quand tu vis des choses difficiles, ou te conseiller quand tu ne "trouves pas ton chemin". Quand tu t'adresses à un membre du PMS, tu es certain de trouver une écoute et une aide attentives, respectueuses et discrètes.

## 2.4 Fonds d'entraide : le Soutien Pédagogique

Certaines familles se trouvent parfois en difficultés financières. Les parents ont alors des difficultés à acheter le matériel scolaire, ou à faire face à d'autres dépenses liées à la scolarité de leur enfant. Pour répondre à cette situation, un fonds d'entraide a été créé à l'école. Son but est de favoriser la solidarité en répondant, dans la mesure de ses moyens, aux demandes des parents d'élèves qui se trouvent en difficulté financière. Ce fonds est alimenté par des dons de parents, de professeurs, d'anciens et d'anciennes de l'école, et par les bénéfices d'actions réalisées au sein de l'école.

Si tu sais que les fins de mois sont difficiles à la maison, montre ceci à tes parents : ils peuvent s'adresser à la direction et seront assurés d'une discrétion totale.

À l'inverse, si ta famille veut marquer sa solidarité avec d'autres familles de l'école, tes parents peuvent effectuer un versement au compte 210-0516829-65 du *Soutien Pédagogique*, 1030 Bruxelles.

## 2.5 La démocratie dans l'école : délégués et assemblées

Dans ta classe comme dans chaque classe, vous élirez un délégué et un suppléant. Le délégué représente ses camarades de classe. Avec les autres délégués, il se réunit environ deux fois par trimestre en AG avec invités (direction, direction adjointe, éducateurs...). Sont traitées dans ce conseil les questions apportées par les délégués au nom de leur classe et qui concernent la vie au jour le jour dans l'école.

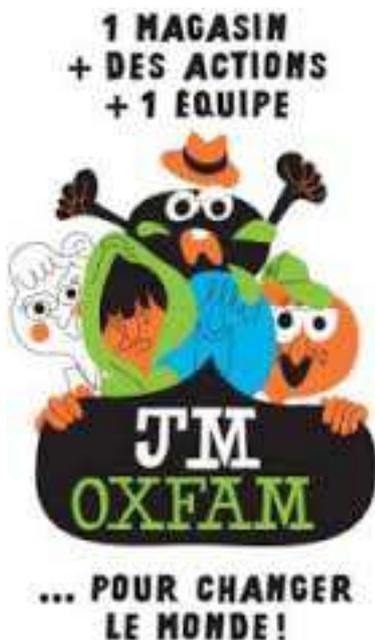
Si tu étudies attentivement l'organigramme de l'école (affiché aux valves près de la salle des professeurs), tu verras que les élèves sont également représentés au **Conseil de Participation (parmi les délégués élus)**. Ce Conseil réunit des représentants du Pouvoir Organisateur (les personnes qui dirigent l'école), les directions des deux sections de l'école, des représentants des professeurs, du

personnel, des élèves et des parents. C'est un lieu important, où peuvent se confronter les points de vue de tous ceux qui font la vie de l'école.

## 2.6 L'engagement dans l'école : Amnesty International, OXFAM...

D'autre part, tu peux toi aussi participer de façon plus engagée à la vie de l'école, en tant que délégué, ou t'impliquer dans un groupe porteur d'un projet, tel qu'Amnesty International. Tu peux également participer aux activités proposées par le groupe Oxfam.

Tu seras informé sur les activités organisées dans l'école par ces groupes, soit dans les Echos, soit par affichage. Si tu veux en savoir plus, renseigne-toi auprès d'élèves qui y sont engagés.



## 3. L'activité de l'étudiant

### 3.1 *Ce que chacun devrait savoir...*

L'essentiel des activités de l'étudiant se passe à l'école pendant leurs heures scolaires. C'est durant cette période que se fait l'apprentissage ! Pour le compléter, certaines activités de compréhension, application, mémorisation, ... doivent être poursuivies à domicile. Ces travaux et exercices ne sont pas du tout facultatifs ; ils servent à fixer dans ton esprit ce qui t'a été expliqué au cours.

Un moment important est donc celui de la fin de la journée. À la fin des cours, le moment où tu es le plus fatigué, tu dois t'imposer de consacrer quelques minutes à consulter ton journal de classe pour t'aider à emporter avec toi les documents nécessaires pour le travail à la maison ou à l'étude. Après 16h30, plus aucun accès en classe ou aux casiers ne sera autorisé.

### 3.2 *À domicile...*

Le soir, quand tu rentres à la maison, commence par vider **tout** ton cartable ou en faire l'inventaire. Consulte ton journal de classe, complète-le au besoin. C'est lui qui te renseigne sur le travail à effectuer. Ton titulaire te donnera certainement des pistes pour devenir efficace dans ce temps de travail. Voici déjà quelques conseils de base. Le travail que tu entreprends à ce moment devrait durer entre une et deux heures. C'est en prenant le temps de travailler avec soin et régulièrement que tu réaliseras le travail individuel indispensable pour assimiler les notions vues et t'exercer à les appliquer.

Par exemple :

- Si tu mémorises trop vite sans faire l'effort de comprendre, tu risques fort de perdre ton temps et d'avoir un « trou de mémoire » au plus mauvais moment ;
- Si tu ne recopies pas ton devoir proprement et sans ratures, ce devoir sera sans doute refusé par le professeur ;
- Si tu te contentes de faire les exercices demandés en négligeant de revoir et mémoriser les notions de théorie, tu risques d'oublier la formule à employer ou de ne plus être capable de savoir quelle technique de résolution est nécessaire pour résoudre l'exercice ;
- Si tu t'y prends à la dernière minute, tu risques de ne plus pouvoir solliciter les aides nécessaires.

### 3.3 *Préparation du lendemain*

Systématiquement, au fur et à mesure que ton travail avance, remplis ton cartable, en veillant à bien classer les documents dans les fardes ou les classeurs appropriés.

Lorsque tout est terminé, vérifie si tu as le matériel nécessaire pour les cours du lendemain. Par exemple, si, avant un contrôle, il te manque une feuille, tu déranges tes voisins, tu agaces le professeur, tu risques de provoquer une tension qui va te déconcentrer. Si tu ne remets pas un travail à temps, tu mets le professeur dans une situation difficile : tu seras sans doute pénalisé pour ce retard. On pourrait multiplier les exemples...

Le cartable prêt pour le lendemain, profite de ta soirée, pour être présent avec ceux qui t'entourent, pour te détendre, pour pratiquer des activités qui t'intéressent. Va dormir à une heure raisonnable : une journée efficace commence par une nuit suffisante de vrai repos.

Lève-toi suffisamment tôt, pour déjeuner calmement et partir à l'école sans précipitation. Evite de créer des tensions dès le matin ; tes parents, tes frères et sœurs ont le droit, eux aussi, de commencer une journée sereine... Ne la mets pas à mal par un lever trop tardif, un oubli, une signature réclamée à la dernière minute...

### 3.4 À l'école

À l'école, tu vis dans un groupe, chacun est responsable de l'ambiance qui y règne. Apporte ta bonne humeur, ton dynamisme, ton envie de te construire, de partager ce qui fait grandir et rapproche les humains. Vis pleinement le temps présent, tout en te préparant à ta vie d'adulte.

En arrivant à l'école, tu peux partager des jeux ou discuter avec tes copains ou copines.

Mais pourquoi vouloir recopier le devoir d'un copain ? Pour te donner l'illusion d'être en règle et pour éviter des ennuis ? Tu auras raté une occasion d'apprendre, et tu seras en difficulté face à un contrôle ultérieur. En cas de tricherie, le professeur peut sanctionner aussi bien celui qui copie que celui qui laisse faire. Ce serait dommage de mettre tes copains en difficultés parce que tu t'es mal organisé...

C'est le matin, avant la sonnerie, que tu remettras à l'éducateur /éducatrice ton mot d'excuse pour ton absence de la veille.

Juste avant 8h20, la sonnerie te signale qu'il est temps de cesser les jeux ou les bavardages et de rejoindre ton rang sous le préau. C'est le moment de retrouver le calme.

Retrouver le calme, cela signifie abandonner pour un certain temps ton univers de rêves et de jeux... pour te préparer à entrer dans un autre univers : celui où tu travailles à ton devenir en tant qu'homme ou femme, dans ton métier d'étudiant. Si tu comprends le sens de ce passage, tu pourras le vivre de façon constructive et positive.

Sous la conduite du professeur, tu gagneras ton local de classe. La même sonnerie te donnera ce même signe à chaque fin de récréation (11h10 et 13h40).

## 4. Le temps de midi

La pause de midi va de 12h ou 12h50 à 13h40.

### 4.1 Si tu rentres à la maison

Tu ne peux quitter l'école pendant ce temps qu'avec l'autorisation écrite de tes parents, et pour te rendre à la maison (carte de sortie, ou autorisation exceptionnelle, que tu auras montrée à ton éducateur avant 8h20 ou au plus tard à la récréation). Si tu quittes l'Institut, tu rentres chez toi directement.

### 4.2 À l'école : le repas

Si tu restes à l'école, tu y prends ton repas. Le réfectoire est réservé aux élèves de la section fondamentale jusqu'à 12h50. A partir de ce moment, quand l'éducateur te fait signe, tu t'y rends pour manger, soit le repas chaud, soit ton pique-nique, soit un sandwich que tu auras acheté pendant la récréation. Tu peux te servir de potage. Respecte la nourriture, ne la gaspille pas !

Tu aimes manger sur une table nette, t'asseoir sur une chaise propre ? Alors, veille à laisser tables et chaises dans un état de propreté acceptable. En cas d'accident, lavettes et torchons sont prévus. A table, tu te tiens bien, tu manges proprement. Personne n'a le droit d'incommoder ses voisins par des mains sales, une mastication bruyante, des taquineries déplacées. Et personne n'a le droit de « piquer » dans l'assiette ou la boîte à tartines de son voisin.

En fin de repas, tu débarrasses ta place ; tu poses la vaisselle aux lieux indiqués et les déchets dans les poubelles prévues... en pensant à trier ce qui peut être recyclé. Ensuite, tu peux regagner la cour de récréation jusqu'à la sonnerie.

### 4.3 À l'école : les activités

Des activités sont organisées sur le temps de midi (et parfois le mercredi après-midi) par les membres d'une a.s.b.l. « *Acti Saint-Do* ». Le programme, l'horaire et les modalités d'inscription te seront communiqués dans le courant du mois de septembre. Elles commencent début octobre. Si tu veux y participer, pense à t'y inscrire en temps utile. Le responsable de l'organisation des activités organisées est Monsieur Hovine.

Ces activités peuvent être sportives (football, volley-ball, tennis de table...), artistiques (BD...) ou plus pratiques (utilisation de logiciels, cours de langues...)

Durant le temps de midi, d'autres possibilités existent :

- la récréation dans la cour ;
- l'étude silencieuse ;
- avec l'autorisation de ton éducateur, du travail en petit groupe sur le palier ;
- la bibliothèque ;
- la salle multimédia.

## 5. Les études

### 5.1 Les heures de fourche

Si un de tes professeurs est absent, ton éducateur t'indiquera où aller. Le plus souvent, tu te rendras à la salle d'étude. Dans ce local, surveillé, tu travailles individuellement et dans le silence.

Avec l'autorisation de ton éducateur, tu peux te rendre dans d'autres lieux, s'ils sont accessibles à ce moment-là - et si ton professeur n'a pas donné d'instructions contraires :

- à la bibliothèque, pour de la lecture ou une recherche ;
- à la salle multimédia ;
- au palier, pour du travail calme en petit groupe.

Il est toujours prudent d'avoir avec toi un livre à lire ou un travail à terminer. Tu éviteras ainsi de perdre du temps ou de t'ennuyer pendant ces inévitables heures de fourches

### 5.2 En fin de journée : l'étude surveillée

Après les cours, tu as peut-être besoin d'un encadrement pour ton travail personnel.

L'étude surveillée te rend ce service si tu es capable de te débrouiller seul et de t'organiser dans ton travail, mais qu'aucun adulte n'est à la maison quand tu rentres, ou que tu ne disposes pas à la maison d'un lieu calme et silencieux pour travailler, ou que tu n'es pas sûr d'avoir le courage personnel de te mettre au travail... L'étude surveillée t'offre un cadre calme et silencieux pour ton travail personnel. Il faut t'y inscrire, avec l'accord de tes parents. Ce service est gratuit.

Tu te rends à la salle d'étude de 15h20 à 16h10. Tu as ensuite 15 minutes de récréation, puis tu as un nouveau temps d'étude, jusqu'à 17h20. Si tu as été efficace durant ce temps, ton travail personnel devrait être presque terminé. Il ne te restera plus que les activités qui nécessitent un travail oral (difficile à l'étude). À ton retour à la maison, tu pourras vérifier avec tes parents que ton travail est bien terminé.

Le mercredi, il n'y a pas d'étude. Le vendredi, elle n'a lieu que jusqu'à 16 h 10.

### 5.3 En fin de journée : l'Apprenti Dirigé

Tu as peut-être besoin d'une aide plus rapprochée pour ton travail personnel. Si tu as du mal à te concentrer, à mémoriser efficacement, à comprendre, à t'organiser... et que tu as vraiment envie de

progresser, l'étude dirigée te donne un coup de pouce. Tu peux t'y inscrire, avec l'accord de tes parents. Ce service est organisé par une a.s.b.l. Il est payant.

Pour toute information, s'adresser à M. Hovine. À l'étude dirigée, un adulte responsable prend en charge un petit groupe d'élèves d'un même niveau, et les guide dans leur travail. Cette étude est organisée trois jours par semaine : lundi, mardi et jeudi.

#### 5.4 Règles de fonctionnement des études de fin de journée

Avant l'étude, tu n'es pas autorisé à quitter l'école : la récréation se prend dans la cour.

Tu tireras profit de l'étude :

- si tu y respectes le silence, le calme et la concentration ;
- si tu disposes de tout le matériel nécessaire et que ton journal de classe est complet et précis ;
- si tu écoutes les conseils et directives de la personne responsable et que tu les mets en pratique.

Tu respecteras aussi le local mis à ta disposition, et les affaires de l'élève dont tu occuperas la place. En fin d'étude, tu demandes au professeur responsable de parapher ton journal de classe pour tenir tes parents au courant de ta présence à l'étude. À l'étude dirigée, le professeur paraphe également les leçons que tu as étudiées sous sa guidance.

## 6. Tes instruments de travail

Pour réussir un travail, il faut utiliser les outils appropriés. Le garagiste a les siens, différents de ceux du vétérinaire... L'étudiant aussi a ses outils, qui sont de deux sortes.

Certains outils sont particuliers à chaque cours : un dictionnaire pour le français, un atlas pour l'étude du milieu, une équerre aristo pour les mathématiques etc. Chaque professeur t'explique comment les utiliser au mieux.

D'autres outils concernent tous les cours ; c'est de ceux-ci que nous allons parler.

### 6.1 Le journal de classe

Il est pour toi l'instrument de travail n° 1. C'est avec lui que tout s'organise : il est le calendrier de ton travail et ton aide-mémoire. Tu dois toujours l'avoir avec toi, à l'école, à la maison sur les trajets. Tu respectes la couverture.

Tu le remplis :

- **complètement** : en notant **tout** ce qu'on te demande d'y noter : matières et sujets des cours, travaux à exécuter, leçons à étudier, informations à tes parents ; si tu es absent, tu le complètes dès ton retour : c'est ta première source d'informations sur le travail réalisé en ton absence ;
- **correctement** : en vérifiant l'**exactitude** de ce que tu recopies du tableau et en contrôlant l'orthographe ;
- **proprement** : en écrivant **lisiblement**, sans crayonnages ni ratures ;
- **régulièrement** : en le complétant chaque jour, et à **chaque heure** de cours.

Tu complètes aussi les **autres pages** : horaire... Tu indiques ton nom et ta classe à toutes les pages utiles : celles qui servent à justifier un retard prévu, à demander une autorisation exceptionnelle, à noter tes retards, à noter les remarques des professeurs ou des éducateurs.

Tu as ton journal de classe **ouvert devant toi** quand tu travailles à la maison ou à l'étude.

Tu le montres régulièrement à **tes parents** : tous les jours au début de ta 1<sup>re</sup>, au moins une fois par semaine ensuite. Tu en profites pour parler avec eux des temps forts que tu vis à l'école. Tu leur demandes de signer ce journal de classe chaque semaine, et à chaque message dont ils ont à prendre

connaissance. À la fin de l'année, il sera la preuve de ton travail scolaire ; il pourra être vérifié quand on t'accordera ton diplôme, ce qui montre bien son importance.

## 6.2 Un cahier ou des feuilles de brouillon

Un travail parfaitement réussi du premier coup, c'est très rare. Le plus souvent, un premier essai doit être corrigé et amélioré, une ou plusieurs fois. Tu recevras pour cela un cahier de brouillon en début d'année.

Le brouillon sert à la **préparation des devoirs**. Il est donc normal d'y trouver des ratures et des corrections : elles prouvent que tu as préparé activement ton travail avant de le recopier. Par contre, il n'est pas normal de trouver des ratures dans ton devoir : le devoir mis au propre n'est plus un brouillon ! Il sert aussi à la **préparation des leçons**. Tu peux y recopier une ou plusieurs fois des points importants et difficiles à mémoriser. Tu peux y vérifier si tu as mémorisé vraiment et complètement, en récitant par écrit, à livre fermé.

Il sert aussi **lors des contrôles**. Tu y notes les étapes d'un raisonnement, les calculs intermédiaires qui ne doivent pas figurer sur la réponse définitive, un point fort à te rappeler absolument... Tu dois utiliser alors une feuille de brouillon vierge, pour ne pas risquer d'être accusé de tricherie en ayant utilisé des copions !

## 6.3 Les fardes

Dans les **fardes récapitulatives**, une par matière, tu rangeras, au fur et à mesure et classés par ordre chronologique, tes travaux, interrogations et contrôles. Ces documents devraient en principe tous être corrigés. À chaque fois que tu glisseras un document dans la farde, tu complèteras la feuille récapitulative qui servira de table des matières.

Ces fardes te permettent :

- de retrouver tous tes travaux, classés et accessibles ;
- de préparer les nouveaux contrôles et les examens ;
- en cernant tes points forts et tes points faibles ;
- en pointant les parties de matières qui sont surtout à revoir, celles que tu n'as pas bien réussies du premier coup ;
- en comprenant bien comment ton professeur pose les questions ;
- de tenir tes parents au courant de tes progrès et difficultés. Ils les signeront avant chaque bulletin, et tu les montreras bien sûr chaque fois que ton professeur ou tes parents te le demandent.

Attention, le contenu de ces fardes est très important. Tu ne peux pas le perdre ! Si c'était le cas, tu perdrais toutes les preuves de ta réussite. Tu risques alors de devoir recommencer tous les travaux et interrogations perdues... L'horreur !

## 6.4 Le matériel indispensable

Nous en avons déjà parlé au sujet de la préparation de ton cartable.

Veille à disposer de tout le matériel nécessaire au bon moment. Il n'est pas normal d'emprunter sans cesse une cartouche, une feuille de classeur, un mouchoir...

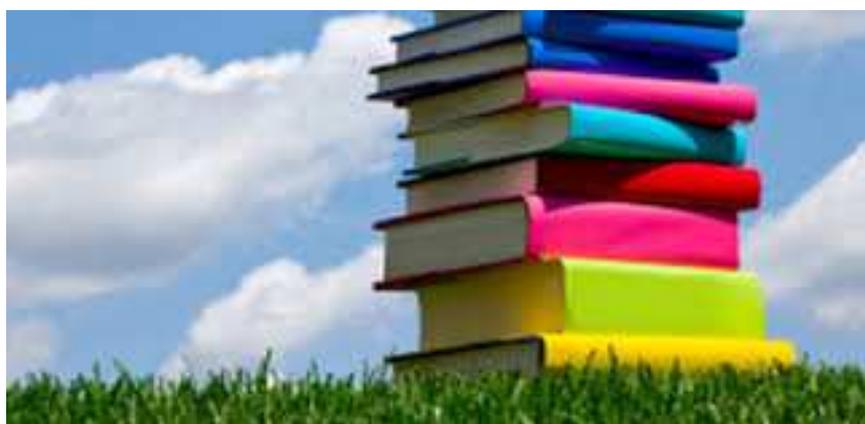
Tu peux louer pour l'année un casier fermant à clé, pour y garder tes livres et tes classeurs en sécurité. Les casiers sont sur le palier, et tu n'y as pas accès n'importe quand. Seulement au début de la 1<sup>re</sup> heure, au début et à la fin de la récréation et de la pause de midi, à la fin de la journée.

À toi de t'organiser efficacement pour gérer les différents lieux où tu gardes tes affaires scolaires : à la maison, dans ton bureau en classe, dans l'armoire de la classe, dans ton casier. Par exemple, si tu oublies ta clé de casier à la maison, tu risques fort de te passer du contenu de ton casier pendant une journée... et de bien mal profiter des cours ce jour-là.

Si tes professeurs ou ton éducateur constatent que tu ne gères pas correctement ton casier (oublis trop fréquents), tu risques de devoir t'en passer.

Si ta distraction ou ton désordre entraîne un surcroît de travail pour la personne que tu déranges (oubli de clé, perte d'un document, objet abandonné n'importe où ...) une petite participation financière ou un service te sera demandé, pour t'inciter à mieux t'organiser et pour réparer le tort que tu auras causé.

Attention, les correcteurs liquides sont interdits.



## 7. Les contrôles et les examens

Au fur et à mesure que tu progresses dans tes apprentissages, les professeurs vérifient si tu acquiers les compétences voulues, et les connaissances qui y sont liées. Ils programment donc des contrôles et des examens.

Une période d'évaluations est organisée en décembre, et une session d'examen en juin, pour la fin de l'année.

Ces moments d'évaluations se caractérisent par une organisation différente de la journée. Les examens, par exemple, ont lieu durant la matinée (ou une partie de celle-ci). L'après-midi est consacré à l'étude, soit à l'école soit à la maison. En effet, pour préparer valablement un gros contrôle, tu as besoin d'au moins quatre ou cinq heures d'étude... et beaucoup plus pour certaines matières. Tes parents et toi, vous recevrez le planning de chaque session d'examens (et de l'organisation des études durant cette période) en temps utile.

Le bon déroulement des contrôles (petits et grands) et des examens suppose une parfaite honnêteté de chacun. Toute tentative de fraude peut être sanctionnée d'un zéro, quelle que soit l'importance du travail.

Lors d'un contrôle - et à plus forte raison lors d'un examen -, tu auras des consignes strictes à observer :

- tu prépares tout le matériel nécessaire (stylo avec cartouche pleine, crayon, règle, feuilles de brouillon vierges, feuilles de contrôle, mouchoir, ... ) et celui qui est indiqué par le professeur, et qui se rapporte spécifiquement au cours ;
- tu ne gardes pas ta cassette, ni aucun papier se rapportant au cours, tu fermes ton cartable ;
- tu te rappelles que tout bavardage, tout murmure, tout regard vers ton voisin peuvent être considérés comme une tentative de fraude... avec le risque d'un zéro ;
- tu ne remets ta copie qu'après l'avoir relue et vérifiée attentivement, si possible plusieurs fois.

Sache que toute absence injustifiée à un contrôle ou à un examen entraîne un zéro à ce contrôle ou à cet examen. Pour un examen, la seule justification possible est un certificat médical. Néanmoins, il est important de prévenir l'école le jour même de l'absence et de se renseigner, auprès de l'éducateur, à propos du jour pour présenter l'examen.

## 8. La réussite du degré

Tu as deux ans (trois en cas de difficultés)

- pour acquérir les compétences de base qui te permettront de poursuivre tes études,
- pour faire mûrir un projet personnel qui sera la base et la ligne de force de tes choix d'études, en lien avec tes choix de vie.

Deux ans, ça te semble probablement très long ! Selon ta personnalité, comment réagis-tu ?

Tu es peut-être tenté de te dire que tu as tout le temps... et que le travail et la réflexion peuvent attendre. Alors, réfléchis à ceci : est-ce qu'un sportif se repose au début du match, dans l'idée qu'il se donnera à fond à la 2<sup>e</sup> mi-temps ou au set suivant ? Dès le début, il s'agit de mettre les atouts dans ton jeu.

À l'inverse, tu es peut-être anxieux devant toute cette masse de choses qu'il faudra apprendre, et devant les choix qu'il faudra faire... Sache que tu peux te faire confiance !

Au cours de ton apprentissage, tes professeurs évaluent ta progression dans l'acquisition des compétences. Cela

- leur permet d'ajuster le cours par rapport à vos réussites, à vos difficultés, à votre rythme à chacun ;
- te permet de pointer ce qui va bien et ce qui est plus difficile, d'approfondir ce qui n'est pas au point, de demander de l'aide si c'est nécessaire...

Cette évaluation est toujours disponible dans les **fardes récapitulatives** (voir 6. 3).

De plus, tu reçois un **bulletin** environ toutes les six à huit semaines, le plus souvent avant un congé. À ce moment, tes parents et toi-même, vous êtes informés

- de tes résultats dans chaque matière (évaluation par lettre ou chiffre) ;
- des constats faits par les professeurs à propos de ton travail, de tes points forts ou de tes fragilités ;
- des conseils donnés par les professeurs pour t'aider à progresser ;
- de ton comportement en classe et de tes attitudes face au travail, dans chaque cours (cote par lettre) ;
- d'un avis global, exprimé par ton titulaire.

Ton bulletin comporte un espace qui t'est réservé, et où tu peux exprimer tes demandes... ou ce que tu décides pour progresser. Tes parents disposent aussi d'un espace pour leurs propres commentaires. Tes parents et toi-même, vous signez ton bulletin, pour montrer que vous en avez pris connaissance. Tu remets ton bulletin, signé, au plus tard huit jours après l'avoir reçu.

Avec ton bulletin, si tu éprouves des difficultés ou si tu es en 2S (2<sup>ème</sup> supplémentaire), tes professeurs te proposeront un PIA (Plan Individualisé d'Apprentissages) pour te permettre de faire le point sur ta situation.

Le système de **notation** pratiqué dans l'école est expliqué dans le « Règlement des études » et dans l'en-tête du bulletin. Si tu ne comprends pas tout, demande à ton titulaire des explications.

## 9. La place des parents

### 9.1 *Confiance et collaboration*

Si tes parents t'ont inscrit à Saint-Dominique, c'est qu'ils font confiance à notre école. Autrement dit, c'est qu'ils comptent sur nous pour que nous travaillions **avec eux** à ton éducation et à ta formation.

Plus tu avances dans tes études et plus le travail à réaliser après les cours devient important. Or, durant ce temps de travail personnel, tu ne bénéficies pas des conseils, des encouragements ou des vérifications de tes professeurs, comme cela peut se passer en classe. Ce sont tes parents qui peuvent te guider à ce moment-là. Et pour qu'ils puissent le faire, tu dois toi-même les y aider, de deux manières.

- D'abord, en **acceptant** qu'ils s'intéressent à ton travail : en répondant honnêtement à leurs questions sur ce qui se passe en classe, en ne leur cachant pas tes difficultés ou tes résultats peut-être insuffisants, en ne leur racontant pas des "salades". Leur mentir serait en effet trahir la confiance qu'ils placent en toi ; et ce serait aussi te préparer à échouer plutôt qu'à réussir.
- Ensuite, en **allant toi-même vers eux**, en leur présentant spontanément une note à faire signer dans le journal de classe, ou en leur demandant de t'interroger sur une leçon que tu viens d'étudier. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire pour cela qu'ils connaissent eux-mêmes la matière sur laquelle ils t'interrogent : il te suffit souvent de leur dire comment le professeur pose ses questions, pour qu'ils se fassent une idée de ce que tu as assimilé.

### 9.2 *Concrètement*

Cette collaboration entre tes parents et l'école se traduit entre autres dans les démarches suivantes :

- Tes parents veillent à ce que tu sois dans de bonnes conditions pour commencer ta journée, en te laissant venir à l'école dans une **tenue** conforme à ce que demande le règlement, et avec le **matériel** demandé, en bon état. Avoir des vêtements convenables, un cartable digne de ce nom, les livres nécessaires, ce n'est pas un luxe, mais un point de départ indispensable pour un travail efficace. Ce sont tes parents qui t'apprennent, les premiers, la valeur de tout cela, et qui t'apprennent aussi à le respecter chez les autres. Tes parents veillent aussi à t'assurer un temps de **sommeil** suffisant et des moments de détente équilibrants.
- Ils sont attentifs à ta **ponctualité** : départ à l'heure pour l'école, mais aussi retour sans traîner. Tout retard sera signalé dans le journal de classe que tes parents signeront. Au cas où tu dois t'absenter, ils téléphonent à l'école pour signaler ton absence, remplissent un billet d'absence ou remettent un certificat médical.
- Ils vérifient en consultant ton **journal de classe** si tu as fait tes devoirs et étudié tes leçons ; ils prennent aussi connaissance à cette occasion d'une note qu'un professeur y a peut-être inscrite, et qu'ils signent.
- Ils prennent connaissance des cotes des contrôles dans les fardes récapitulatives qu'ils signeront au moins avant chaque bulletin ou selon la demande du professeur.
- Pour toute demande de **renseignement** ou de **rendez-vous** avec un professeur, ils peuvent utiliser eux-mêmes la case du journal de classe destinée aux échanges entre école et famille.
- Ils lisent ton **bulletin**, y réfléchissent et en discutent avec toi, avant de le signer et d'y ajouter, s'ils le souhaitent, une remarque.
- Ils sont invités à **venir à l'école** pour rencontrer les professeurs :
  - Aux réunions d'information ;
  - Aux rencontres parents - élève - professeurs ;
  - En 2<sup>e</sup>, à une réunion d'information sur l'orientation.

Le calendrier exact de ces réunions est disponible sur le site de l'école sous la rubrique « Éphémérides » <http://www.saintdominique.be>

Voilà quelques uns des moyens par lesquels tes parents s'efforceront, avec nous, de t'aider à réussir tes études et ta formation. Mais pense que c'est toi seul qui es, chaque jour, à la maison **et** à l'école : c'est donc toi le trait d'union entre parents et professeurs ; tu es donc à la fois le bénéficiaire et l'artisan de notre collaboration.



## 10. Le code de vie

L'équipe de direction, ton titulaire et tes professeurs, ton éducateur et les autres éducateurs, les élèves plus âgés que tu côtoies dans la cour, le personnel d'entretien, toutes ces personnes ont en commun une ou plusieurs années de travail, parfois une longue histoire, des habitudes, des réussites, des projets. Ensemble, ces personnes forment la communauté scolaire de Saint-Dominique, à laquelle tu adhères depuis le jour où tu t'es inscrit.

Tu fais partie d'une classe ; tu connais peut-être certains de tes condisciples, et tu apprendras à en découvrir d'autres.

Tu sais par expérience que chaque groupe, quel qu'il soit, possède son organisation, ses exigences, son cadre, qui facilitent la vie en commun, et qui permettent à chaque membre de grandir, de s'épanouir au milieu et avec l'aide de ses proches. C'est le cas en famille, au sein d'un club sportif, d'un mouvement de jeunesse, etc.

A Saint-Dominique aussi, il existe un code de vie qui garantit un climat de respect, de travail et d'écoute mutuelle entre les élèves et avec les professeurs. Ce code est formalisé dans le **Règlement d'Ordre Intérieur**, que tu dois lire attentivement : tu y trouveras les repères balisant la vie en commun, surtout dans le chapitre 3 : « Le sens de la vie en commun ».

### 10.1 Toi et les autres

Chaque journée est jalonnée de multiples rencontres ; du matin au soir, tu es en relation avec d'autres personnes : tes parents, tes frères et sœurs, tes professeurs, tes condisciples, tous ceux que tu rencontres, dans la rue ou les transports en commun, ...

Comment es-tu avec les autres ? Comment parles-tu aux autres ? Quels regards, quels gestes leur adresses-tu ?

Conduis-toi avec eux comme tu voudrais qu'ils agissent avec toi.

Tu souhaites être accepté tel que tu es,

*Accepte de parler et de jouer avec chacun.*

Tu souhaites qu'on te parle poliment et correctement,

*Sois poli et correct avec les autres.*

Tu voudrais recevoir une explication,

*Ecoute aussi l'explication donnée à un autre*

*Aide celui qui le demande... ou propose ton aide à qui en a besoin.*

Tu tiens à tes affaires et tu souhaites les retrouver quand tu en as besoin,

*Respecte les affaires des autres,*

*Ne t'autorise pas à "emprunter" sans demander : ce serait voler.*

Tu souhaites garder tes affaires en bon état,

*Respecte le matériel des autres, sois attentif à la propreté des locaux.*

Tu n'aimes pas qu'on te brusque, qu'on te "nie" ou qu'on se moque de toi,

*Ne sois pas violent, dur, agressif, blessant*

*Refuse les "jeux" de violence gratuite.*

Tu détestes qu'on t'insulte ou qu'on insulte ceux et celles qui te sont chers,

*Respecte les autres, traduis ce respect par tes paroles et tes gestes.*

*Abtiens-toi de toute parole insultante, de tout geste obscène ou insultant.*

Parler la langue connue de tous est un signe de respect. Même si à la maison tu parles une autre langue que le français, à l'école tu marques ton appartenance à notre communauté scolaire en parlant le français, y compris avec tes copains.

Si, par malheur, tu te trouves victime d'un vol, d'une violence, d'un racket ou d'une autre forme de harcèlement, parles-en à un adulte en qui tu as confiance : tes parents, bien sûr, mais aussi un adulte de

l'école, comme ton titulaire ou ton éducateur. Face à un vol, la réaction rapide des adultes responsables (s'ils sont avertis très vite) peut te permettre de récupérer ce qu'on t'a subtilisé. Face à d'autres formes de violence, parler est le meilleur moyen de briser le pouvoir de ceux qui s'en prennent à toi, et aussi de les empêcher de faire du mal à d'autres.

Si tu es témoin de vol, de violence, ou de tout autre acte qui nuit à autrui, ne reste pas passif et muet. Ton silence et ta passivité te rendraient complice. Si tu ne peux intervenir directement, parce que ce serait inapproprié (inutile de prendre des risques toi-même !), avertis immédiatement un adulte qui pourra, lui, intervenir efficacement.

## 10.2 *Te maîtriser*

À la TV comme dans le monde qui nous entoure, il y a de la violence, trop de violence : conflits armés, racisme, intolérance, vols, rackets, etc.

À l'école, nous refusons que cette violence devienne banale, devienne normale. Nous avons tous envie de vivre dans un lieu où l'on peut se faire confiance, où l'autre n'est pas un rival, mais un compagnon de route. Pour vivre de cette façon, il te faudra être fort et vigilant, non pas en développant tes muscles pour impressionner les autres, mais en te dominant, en te maîtrisant, en contrôlant

- tes paroles pour ne pas blesser un copain
- tes actes pour ne pas détruire ou abîmer ce qui est beau, ce qui est utile
- tes désirs pour ne pas asservir ou dominer les autres.

C'est le chemin à suivre pour devenir un adulte responsable. Ce chemin est long et difficile. Sois patient avec les plus faibles - qui se croient forts parce qu'ils sont influencés par la TV ou les jeux de leur console. Ils confondent la vie à l'écran et la vie réelle. Toi, sois celui qui sépare les adversaires, qui désamorce les tensions, qui aide à résoudre les conflits.

Un autre aspect de notre monde, c'est qu'il nous entretient dans une grave illusion, celle du « tout pour moi, et tout de suite ».

Le bébé, lui, est incapable d'accepter que ses désirs ne soient pas immédiatement comblés. Quand il est frustré, il pleure, il hurle... et il apprend petit à petit à grandir : devenir adulte, c'est entre autres accepter de remettre à plus tard la réalisation de ce qu'on désire. Mais la société de consommation nous pousse en quelque sorte à rester des bébés, en nous incitant sans cesse à satisfaire immédiatement nos désirs personnels, sans nous soucier du reste.

C'est donc une autre façon, tout aussi importante, de te maîtriser, qui t'est proposée ici :

- Attendre la fin des consignes ou des explications avant de poser la question qui te vient tout de suite en tête
- Ecouter attentivement la réponse à la question posée par un autre, même si tu as toujours "ta" question en tête
- Laisser le professeur distribuer la parole, au lieu de laisser celui qui crie le plus fort s'imposer.

## 10.3 *Toi et ton projet de vie*

Tu entres à l'école secondaire à un âge-clé dans la construction de ta personnalité : tu quittes l'enfance, et tu grandis pour devenir un homme ou une femme adulte. Ce n'est pas en six mois ou un an que ce passage se réalisera. Il y faut des années.

Dès aujourd'hui, développe en toi ce qui te fera avancer dans ton projet de vie.

- Les études - comme la vie - ce n'est pas toujours facile. Tu rencontreras des difficultés, des obstacles, mais tu as en toi les ressources pour progresser. À toi de le vouloir et de consentir les efforts nécessaires : tu le sais, tu n'obtiendras rien sans rien. Réaliser un devoir soigné demande du temps. Mémoriser à fond une leçon de vocabulaire, un schéma en sciences, une définition exacte, cela exige la recherche d'une méthode d'étude efficace, du temps... et de la

volonté. Demande de l'aide si tu ne vois pas comment atteindre le but. Ecoute les conseils de tes professeurs, accepte qu'ils te guident.

- Il t'arrivera de connaître des échecs, des déceptions, des ratages. Accepte-les : on apprend beaucoup en tâtonnant, et en prenant le risque de se tromper. Après un échec, aie le courage de recommencer, de prendre un nouveau départ. Tire profit de l'erreur : cherche ce que tu peux changer dans tes façons de t'y prendre, pour obtenir le résultat que tu souhaites.
- Développe tes qualités de cœur. Sois ouvert aux autres, généreux. Dans les jeux, en récréation, mais aussi dans le travail, où l'entraide est souvent précieuse.
- Développe tes qualités intellectuelles. Sois curieux d'apprendre. Utilise tous tes sens, ton cœur et ton intelligence, pour te développer, pour mieux comprendre le monde qui t'entoure et mieux y vivre.

## 11. Les sanctions

### 11.1 Quelles sanctions ?

Tu ne trouveras pas ici une sorte de "tarif" de ce que tu risques pour mauvaise conduite. Comme le code de bonne conduite, ce qui concerne les sanctions est précisé dans le **Règlement d'Ordre intérieur**, au chapitre qui parle des "Les contraintes de l'éducation".

Ici, nous souhaitons te faire réfléchir à ta responsabilité personnelle dans ta propre éducation. C'est bien de cela qu'il s'agit. Si la sanction n'était que l'application mécanique d'un tarif prévu, tu pourrais simplement jouer à l'éviter... tout en ayant transgressé la règle. Or, dans l'éducation, il s'agit avant tout de relation, et donc de confiance. Et là, il n'y a pas de mode d'emploi : tout est toujours à construire, à inventer.

Puisque tu viens dans notre école, tu dois savoir ce que tu peux attendre de tes copains et de tes professeurs. Et tu dois savoir aussi ce que nous attendons de toi : tu le trouves dans ces pages, et dans le Règlement d'Ordre intérieur.

Sache avant tout que tu es responsable de tes actes. Et que tes actes ont des conséquences. Dans le bien comme dans le mal.

Par exemple, si tu étudies bien à fond une leçon, une conséquence normale sera une bonne cote lors de l'interro. Si tu es attentif au cours, que tu participes, que tu essaies de comprendre, tu auras moins de travail quand il faudra étudier cette matière : une partie importante de l'effort a déjà été fournie en classe.

Mais à l'inverse, tu dois aussi être capable d'assumer les conséquences d'un oubli, d'un travail non fait ou mal fait, d'un manque de délicatesse.

### 11.2 Reconnaître tes torts, assumer ses responsabilités

Reconnaître tes torts, assumer les conséquences de tes actes, il te faudra sans doute le faire l'une ou l'autre fois.

Voici quelques exemples sur lesquels nous t'invitons à réfléchir.

Des notes de cours incomplètes, incorrectes, mal écrites, rendent ton étude difficile ou même impossible. Tes notes doivent être en ordre, d'abord pour te faciliter le travail et augmenter tes chances de réussite, mais aussi pour être acceptées par le jury d'homologation. Ce jury vérifie aussi les journaux de classe, les travaux, les contrôles. Si son avis est négatif, cela peut signifier le refus de ton diplôme et mettre en jeu celui de toute ta classe. Tu comprends alors que tes professeurs soient exigeants sur la qualité et l'ordre de tes notes. Et qu'ils te fassent parfois rester ou revenir pour les mettre en ordre. Non comme une sanction, mais comme une aide pour compenser peut-être ton manque de volonté.

Le personnel qui veille à l'entretien des locaux fait un travail fastidieux et pénible, pour un salaire minimum. Tu n'as pas le droit de lui imposer un surcroît de travail en jetant des papiers ou des canettes par terre, en salissant les toilettes, en quittant un réfectoire dégoûtant, en faisant des graffitis. Si tu ne veux pas le comprendre, nous serons obligés de t'imposer peut-être un travail de nettoyage, pour que tu respectes mieux ce travail et ceux qui le font.

Tes professeurs ont chacun de nombreux élèves, dans ta classe et dans d'autres classes. Tu n'as pas le droit d'alourdir leur travail par ta nonchalance. Ils refuseront de corriger un travail mal soigné ou illisible ; ils diminueront les points pour un travail remis en retard... ou t'attribueront un zéro si le retard dépasse un jour. Mais ils seront prêts à te donner de leur temps si tu vas vers eux parce que tu as envie de réussir et que tu n'as pas peur de l'effort.

Tu sais qu'en classe, tout est question d'ambiance. Etre à plus de vingt dans un local limité, chacun avec son tempérament, ses désirs, sa fatigue, son dynamisme, et canaliser tout cela pour travailler ensemble, ce n'est pas facile, et c'est l'affaire de chacun. Il suffit de si peu pour saboter un cours...

- Si tu oublies ton matériel, et que tu interpelles les copains, pas toujours très discrètement
- Si tu arrives en retard
- Si tu ne remets pas le travail demandé
- Si tu parles - simplement parce que tu en as envie à ce moment-là - sans tenir compte du dérangement que tu provoques pour toute la classe
- Si tu lances des feintes quand on a besoin de se concentrer
- ...

Tu te feras rappeler à l'ordre !

Si, malgré l'un ou l'autre rappel à l'ordre, tu ne veux manifestement pas suivre le cours, le professeur se verra dans l'obligation, pour le bien de la classe, de te demander de sortir et de te présenter chez ton éducateur, avec ton journal de classe. Obéis directement. A la fin du cours, reviens parler avec ton professeur pour repartir sur de bonnes bases, et mets-toi en ordre pour le cours suivant.

### *11.3 Réparer ou t'exclure*

Dans une situation bloquée, lorsqu'il y a rupture du dialogue, dépassement de la limite ou mauvaise volonté évidente, des sanctions seront prises : par exemple, recopier et mémoriser un texte, te présenter à l'étude du soir et y accomplir un travail...

C'est notre façon de te dire que tu t'es mis hors jeu. C'est une punition que nous te donnons. Nous voulons par là te faire réfléchir, pour ensuite reprendre le dialogue.

La retenue du mercredi après-midi est une sanction grave. Elle montre que des avertissements répétés n'ont pas suffi et que tu commences à t'installer dans l'indiscipline et le refus de collaborer. Elle est plus qu'une simple punition : elle figure dans ton dossier disciplinaire et tes parents en sont avertis. C'est donc bien une mise en garde grave, qui appelle à un changement immédiat si tu veux rester parmi nous.

S'il t'arrive de te croire victime d'une injustice face à une sanction, prends un moment suffisant de recul, puis va parler à la personne qui t'a sanctionné, explique-lui ton point de vue et écoute le sien. Si malgré cela, ta difficulté subsiste, tu peux en parler à un autre adulte (ton titulaire, ton éducateur ou le sous-directeur). Cet adulte t'écouterà, et écouterà aussi la personne avec qui tu es en désaccord. Il t'aidera, d'une part à comprendre le sens de la punition que tu contestes, mais aussi à présenter ton propre point de vue.

Enfin, tu dois savoir que certains actes sont très graves ; poser un de ces actes reviendrait à t'exclure de notre école.

Parmi ces actes particulièrement graves, citons :

- Les actes de violence, surtout s'ils sont répétés ou aggravés par certaines circonstances ;

- Les actes de violence où tu ferais intervenir des personnes n'appartenant pas à Saint-Dominique, par exemple pour régler son compte à un autre élève ;
- Le refus d'obéissance public vis-à-vis d'un adulte ayant autorité dans l'école ;
- La détérioration volontaire du bien d'autrui ou le vol ;
- La détention, la transmission ou la vente de drogues (légal ou illégal) ;
- La répétition d'absences non justifiées.

Si tu franchis une de ces limites, nous ne pourrons continuer le chemin avec toi. Tu pourras être exclu et tu devras alors changer d'école. Dans une autre école, dans un autre milieu de vie, tu pourras repartir sur d'autres bases, sans traîner derrière toi une image négative, et tu pourras te donner de nouvelles chances de construire ton devenir d'adulte.

Au nom de toute l'équipe éducative,

J. Payet,  
Directeur adjoint

R. Rosi,  
Directeur



## ANNEXE

Sécurité : En cas de danger, la sirène sera actionnée. Il y a lieu alors d'évacuer les bâtiments en urgence mais sans précipitation. Les consignes précises te seront expliquées. Voici un plan des bâtiments qui devrait t'aider à te situer.

